



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 21 MARS 2023

Date de convocation
18 mars 2023

Le vingt et un mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal des Enfants de IGON, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de SANCHOU Jade, Maire

Étaient présents : Jade SANCHOU, Eulalie RAMONGASSIE, Enola AGNOLI, Louise SCHULZ, Mathylde MISSILIER, Maëlle GRACIA, Thibo HOURCQ, Alice BERTHELOT

Date d'affichage

Était excusée : Mathilde SATORI

Référénts présents : Monique COUMET, Marielle LACOSTE

Nombre de
conseillers
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

Avaient donné pouvoir : aucun pouvoir n'a été donné

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Jade SANCHOU

Ouverture de la séance à 18 heures

Secrétaire de séance

L'assemblée étant au complet, il est fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance. Le Conseil désigne à l'unanimité Jade SANCHOU, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Choix du dernier projet avant la fin du mandat.

Jade SANCHOU a proposé une visite à la Maison de retraite, la deuxième semaine de vacances d'avril. Et Maëlle GRACIA a proposé d'organiser une chasse aux galets de Pâques.

Après échange et vote, la chasse aux galets de Pâques a été retenue et sera organisée le samedi 8 avril de la façon suivante et selon le choix du conseil :

Enora avec Maëlle, Alice et Jade préparent une affiche sur laquelle devront figurer les éléments suivants :

- Organisateur / CME
- 2 galets = 1 chocolat / Maxi 10 galets par famille
- S'adresse à qui ? / aux enfants d'Igon jusqu'à 13 ans
- Terrain / de la salle des fêtes jusqu'au nouveau pont, rue du Martinet, du G^{al} de Gaulle, rue de La Chênaie, rue de l'Estibette
- Fin de la chasse et remise des chocolats / de 16h à 17h, le samedi 8 avril à la Maison pour Tous,
- Les affiches doivent être déposées à la Mairie avant le Vendredi 31 mars 2023, l'information sera mise en ligne sur le site de la mairie et sera communiquée aux enfants des deux écoles le vendredi 24 mars lors de la présentation du CME aux écoles. (Mr le Maire, Marielle et Monique)

Les 9 membres du CME doivent peindre 10 galets chacun

Le vendredi 7 avril, rendez-vous à 18h, place de la Chênaie (Maison pour Tous) avec les galets pour aller les cacher.

Questions diverses

Nous proposons au CME d'aller à la communauté des communes pour découvrir ses activités et ses compétences, le 4 mai à 18h. (à confirmer)

Elections du CME, le vendredi 12 mai 2023 de 15h45 à 18h30.

Dates à retenir :

- ✓ Vendredi 31 mars 2023 : dernier délai pour déposer les affiches
- ✓ Vendredi 7 avril 2023 à 18h : cacher les galets, rendez-vous à la Chênaie
- ✓ Samedi 8 avril 2023 à 15h30 : Rendez-vous à la Maison pour Tous, distribution des chocolats
- ✓ Jeudi 4 mai 2023 à 18h : Visite de la CCPN (à confirmer avec les consignes avant la visite)
- ✓ Vendredi 12 mai 2023 : Election du CME.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h00.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A IGON, le 28 mars 2023

Jade SANCHOU,

Petit Maire